

Une mare pédagogique, une guinguette forestière

Marigné-Laillé — Le label Forêt d'exception va s'accompagner de travaux d'aménagements dans les sites emblématiques de Bercé. Vaas

Série d'été (2/2)

Régis Vallienne,

vice-président du conseil départemental et président Copil Forêt d'exception Bercé. Requalification des principaux sites d'accueil : l'objectif de ce chantier sera de remettre à niveau les principaux sites fréquentés par le public dans le cadre de l'amélioration de l'accueil. Les quatre lieux emblématiques de la forêt – fontaine de la Coudre, Hermitière, ChêneLorne (Croix-Marconnay), futaie des Clos – sont concernés par ce projet. Ce grand projet fédérateur se ferait via le financement de mécènes, tel qu'actuellement à la futaie des Clos. On parle d'un aménagement d'une mare pédagogique autour du site de la fontaine de la Coudre afin de sensibiliser le public à différents sujets majeurs concernant l'eau, les mares forestières ainsi que la faune et la flore qu'elles abritent. Ce site sera aménagé en respectant ses spécificités. Autre projet avancé, la création d'un kiosque à musique à la source de l'Hermitière, ou comment faire renaître les guinguettes forestières en forêt de Bercé. Le Département est emballé par le projet et souhaite soutenir cette initiative, à condition que tous les acteurs du territoire s'engagent à profiter de ce futur équipement, en proposant un agenda de manifestations, en plus des guinguettes forestières. Ce kiosque à musique devrait voir le jour à l'automne ou à l'hiver prochain. Le projet intéresse fortement le territoire !

